

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

CRÉATION DES MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS - (n° 2445)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 49

présenté par
M. Lachaud

à l'amendement n° 16 de Mme Clergeau

APRÈS L'ARTICLE 6

Substituer à l'année :

« 2010 »

l'année :

« 2011 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de laisser le temps au Gouvernement de dresser le bilan du plan Métiers de la petite enfance.